



NB INFO MUNICIPALE

Compte-rendu sommaire de la réunion du Conseil Municipal du 10 octobre 2018



LE CONSEIL MUNICIPAL

↳ **APPROUVE** le procès-verbal de la séance du 05 septembre 2018.

↳ **APPROUVE** le principe d'accompagnement de la Ville par la Banque des Territoires CDC dans le cadre du «Projet redynamisation de Neuf-Brisach», par convention tripartite entre la Ville, le CDC et la Com Com Pays Rhin-Brisach.

↳ **APPROUVE** le lancement de l'étude de faisabilité pour le «Projet de redynamisation de Neuf-Brisach» par CITIVIA SPL.

↳ **APPROUVE** le lancement de l'étude pré opérationnelle d'opération programmée pour l'amélioration de l'habitat (OPAH) et d'opération de restauration immobilière (ORI) par CITIVIA SPL.

↳ **APPROUVE** l'entrée de la Ville de Neuf-Brisach au capital de CITIVIA SPL par acquisition d'actions de la Ville de Mulhouse et **MODIFIE** le Budget Primitif Communal (DM N°1).

↳ **DECIDE** de solliciter l'Etat pour le lancement d'une procédure SPR (Site Patrimonial Remarquable) portant sur la délimitation du périmètre communal concerné.

↳ **ATTRIBUE** le marché public de prestations intellectuelles pour des missions d'assistance à maître d'ouvrage à la société VADE'MECUM.

↳ **DECIDE** de créer au 1^{er} janvier 2019 un budget annexe qui sera tenu sous la nomenclature M14 et soumis à TVA (réhabilitation d'un ancien local commercial en Pôle de Santé).

↳ **VALIDE** les projets GERPLAN de 2018 pour la création de prairies fleuries et de 2019 pour la plantation d'arbres et arbustes dans les remparts et **AUTORISE** le Maire à signer les conventions afférentes.

↳ **APPROUVE** la création de 6 postes saisonniers d'agents recenseurs pour la collecte/recensement 2019 et **FIXE** la rémunération des agents recenseurs et du coordonateur communal.

↳ **APPROUVE** la création d'un syndicat de copropriétaires pour la gestion du bien sis au 16 rue de Bâle.

↳ **APPROUVE** la reconduction du dispositif de transport des collégiens de Neuf-Brisach pour la période du 05 novembre 2018 au 30 mars 2019 et **APPROUVE** les tarifs mensuels suivants (Idem que les années précédentes) :

20€ pour un enfant

36€ pour deux enfants

51€ pour trois enfants et plus.

↳ **DECIDE** du versement de la prime de fin d'année au personnel communal avec le traitement de novembre et approuve l'attribution de bons d'achat aux enfants du personnel pour Noël (Idem que les années précédentes).